

Direction Départementale des Territoires
et de la Mer de l'Aude
Service de Prévention des Risques
et Sécurité Routière



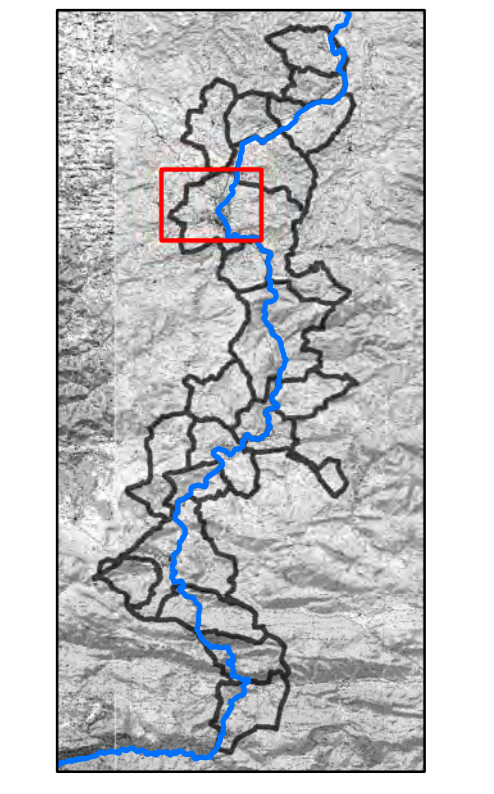
Plan de Prévention des Risques d'inondation

APPROUVE LE : 04/02/2016
Arrêté préfectoral n° DDTM-SPRISR-2016-008

Bassin versant de la Haute Vallée de l'Aude

**Commune de
Limoux 2**

CARTE DES ENJEUX



Echelle : 1:5,000
0 120 240
Mètres

Janvier 2016



- Habitat isolé
- ERP non vulnérable
- Etablissement Recevant du Public destiné à accueillir des populations particulièrement vulnérables
- Zones refuge
- Activité économique
- ▲ Equipements et installations d'intérêt général
- Voie ferrée
- Voies et réseaux importants
- Ruissellement
- Emprise inondable
- Zones d'activités
- Zones susceptibles d'être urbanisées
- Zones urbanisées
- Limite communale